

Egypte XXX 20.5' B. f. 18.1. 688 a. d.

Mégarieuse colonie

129

"Dix-sept ans après la fondation de Chalcédoine, une Ba.¹
nouvelle colonie de Mégariens, intérieurs établis sans Bo. 11
doute sur l'avantage de la situation qui avait Hist. de l'Asie
négligé leurs prédecesseurs, jettent sur le riva des col. q.
je opposé du Bosphore les fondements de Byzant. T. 297
ce. Telle est la tradition suivie pour Herodote.

(Hist. IV.) Strabon (Hist. VII) Eustathie (de Dionys).

Etienne de Byzance. Tacite (Annales XII c. 62).

Théophraste (Vit. Marc. Sophist.) et la plupart des
écrivains du moyen âge, dont les témoignages peu
graves en eux-mêmes, appuient cependant du po-
t de, lorsqu'ils confirment ceux des anciens. Un de ces
écrivains, Hesychius de Soleil, dans la description qu'il
nous a donnée de la nouvelle Byzance, remonte aux
origines de l'ancienne, qu'il attribue à une colo-
nie argienne; il prouve l'exactitude jusqu'à citer
les paroles mêmes de l'oracle rendu à ces Argi-
ens, et comme il dit quelques lignes plus bas que
ce furent les Mégariens qui fondèrent Byzan-
ce, il faut concilier de ces deux traditions en
apparence contradictoires, que la colonie était com-
posée de Mégariens et d'Argiens, preuve dont
l'origine était la même et qui s'assortit

sous un chef commun. Cette conjecture est confirmée par un passage de l'empereur Constantin Porphyrogénète, qui assure (*Thémat. Imper. Orient.* lib. II c. 1) que plusieurs peuples prirent part à la fondation de Bysance, et qui nomme entre autres des Mégarènes, des Macédoniens et des Béotiens. L'oracle cité par Hésychius de Milet est aussi rapporté avec de très légères différences par George Cedren et Etienne de Bysance. On peut donc regarder ce monument, dont l'autenticité ne paraît pas suspecte, comme une preuve irrécusable en faveur des prétentions des Mégarènes. Velleius cependant (*Vell. Patereut.* lib. II c. 11) attribue aux Milesiens la fondation de Bysance ; et comme ce peuple aurait déjà fondé dans la même région plusieurs villes, dont quelques-unes, telle qu'Herakleïe, furent renouvelées par des colonies Mégarénnes, il est très possible qu'avant l'époque marquée par Eusebe, Bysance eût été occupée par des Milesiens. Je ne parle point des opinions de Justin (*lib. IX c. 1*) et d'Ammon Marcellin⁽¹⁾ qui attribuent cette co-

(1) *Amm. Marcell. l. XXII c. 8.* La tradition de Justin est confirmée, ou plutôt répétée par P. Orose (*lib. III c. 13*).

unde, le premier à Susaniac, vers la fin de la guerre des Perses et le second aux Athéniens. Nous montrerons ailleurs, que ces établissements se rapportent à des temps postérieurs, à celui dont il s'agit ici.

Le chef de cette colonie, qui lui donna son nom, était le nau-
giteur Byzas, originaire de Mégares, et auquel sa pro-
fession fit donner par les mythologues le nom des fils de
Neptune (1). Celle est du moins, selon nous, l'opinion la plus
vraisemblable qu'on doive se former sur l'origine de ce
chef, qui, comme celle de tous les fondateurs de villes
célèbres, a été oubliée par tant de auteurs. Je ne m'étendrais
pas davantage sur les circonstances de la fondation de cette
ville, dont il paraît que les auteurs romans furent tels et œuvres.
Les citoyens dont elle fut la patrie, avant qu'elle eût pu prendre
une solide et solide, à opposer sans doute au développement
de sa puissance, qui devait si grande par la suite, et la cap-
itale de Messanie que les habitants fondèrent en commun avec ceux de Chalcidice est à peu près la seule dont la con-

(1) Dionys. Halicarn. de Orig. Fuer. Ioseph. Bys. v. Bujaffo-
v. Pustath ad Dionys. Perier v. 803. Diodore lib. IV. c.
49. Le dernier prétend que Byzas était contemporain
de Jason, et qu'il reçut les Argonautes. Les monuments
apurz Lekhet t. II p. 27. font foi de la tradition nationale
qui assignoit à ce personnage la fondation de Byzance.

naisseur nous soit parvenue. Quant aux autres points relatifs à l'histoire de cette ville, on pourra consulter Gyllius, dans sa "description du Bosphore", Tournefort, Bustegnyus, Duclerc, et surtout le savant et eloquent Gibbon. (1)

(1) Tournef. Lett. XV. Busteg. Epist. I h. 64. Duclerc.
je part 1 lib. I c. 15. 16 - Gibbon chap. XVII. not 2.

